

Global Health Promotion

<http://ped.sagepub.com/>

Le plagiat et la promotion de la santé : prévenir plutôt que guérir

Valéry Ridde

Global Health Promotion 2014 21: 74

DOI: 10.1177/1757975913517979

The online version of this article can be found at:

<http://ped.sagepub.com/content/21/1/74>

Published by:



<http://www.sagepublications.com>

On behalf of:



International Union for Health Promotion and Education

Additional services and information for *Global Health Promotion* can be found at:

Email Alerts: <http://ped.sagepub.com/cgi/alerts>

Subscriptions: <http://ped.sagepub.com/subscriptions>

Reprints: <http://www.sagepub.com/journalsReprints.nav>

Permissions: <http://www.sagepub.com/journalsPermissions.nav>

>> [Version of Record](#) - Mar 28, 2014

[What is This?](#)

Le plagiat et la promotion de la santé : prévenir plutôt que guérir

Valéry Ridde

Sans évoquer les démissions des ministres allemands, nous sommes bien obligés aujourd'hui de reconnaître que les pratiques de plagiats dans le domaine de la santé ne sont pas rares. J'en veux pour preuve les multiples scandales liés aux recherches biomédicales. Le plagiat et les publications multiples représentent 25% des causes de rétractation pour fraude des articles référencés par PubMed (1). La promotion de la santé n'est évidemment pas à l'abri de ce fléau.

Pourtant, il me semble que le milieu associé à la Charte d'Ottawa, que ce soit dans les universités ou dans les revues scientifiques, ne l'ait pas encore abordé de front. Il n'a rien à voir avec les Temps Modernes, puisque cette pratique semble malheureusement séculaire, même si l'arrivée d'Internet et de logiciels puissants permet aujourd'hui de repérer plus facilement ces fraudes. Rares sont en effet les enseignants en promotion de la santé qui évoquent le plagiat dans leurs cours. Les revues scientifiques associées à l'UIPES sont toutes préoccupées par les enjeux d'éthiques, mais peu (s'il en est ?) ont adopté une politique claire à propos du plagiat, en prenant le temps d'informer en détail les lecteurs et auteurs potentiels. Pourtant « *le plagiat est la partie émergée de la fraude scientifique* » (2) dit un animateur d'un blog à suivre (en français) sur la rédaction médicale et scientifique (<http://www.h2mw.eu>). Il est une des mauvaises pratiques académiques bien connues (voir US Office of Research Integrity (<http://ori.hhs.gov/>)). Si les rédacteurs des revues médicales cliniques semblent peu compétents pour juger des questions liées au plagiat (3), alors que les informations sur le sujet sont largement disponibles, qu'en est-il de ceux des revues de promotion de la santé ?

Le comité sur l'éthique des publications propose une conduite à tenir en cas de suspicion de plagiat (http://publicationethics.org/files/u2/02B_Plagiarism_Published.pdf). Certaines revues ont commencé à se doter de politiques sur l'auto-plagiat (<http://publicationethics.org/text-recycling-guidelines>), ce qui semble devenir une urgence dans un monde où les chercheurs sont malheureusement poussés vers la quantité et où l'on est presque chaque

jour harcelé par des revues « prédatrices » (<http://scholarlyoa.com>), effet pervers du développement de l'accès libre, pourtant essentiel à l'accès aux connaissances. J'ai moi-même été récemment victime de ce désir de rendre accessible au plus grand nombre mes travaux. Des étudiants ouest-africains ont tout simplement copié-collé (pour reprendre le titre d'un blog utile en français : <http://archeologie-copier-coller.com>), sans mentionner la source. Dans leur mémoire de maîtrise, j'ai retrouvé une longue partie d'un des travaux que j'avais rendus gratuitement accessible sur Internet. Ils n'ont malheureusement pas été sanctionnés. Plus récemment encore, alors que je venais de partager sur *slideshare* les diapositives d'une de mes conférences en Europe pour la rendre disponible à un plus large public, une étudiante européenne m'a écrit pour me demander pourquoi je n'avais pas coché la case qui permettait de télécharger les diapositives, dont le contenu est pourtant visible sur le site... Mais le plagiat concerne évidemment tous les continents (1, 4), toutes les langues et tous les statuts des plagiaires. La thèse d'un collègue canadien a été largement copiée par un professeur d'université en Belgique dans un chapitre de livre d'une maison de publication universitaire française prestigieuse, qui a refusé d'informer les lecteurs, montrant que le manque d'éthique n'est pas l'apanage des seuls auteurs de ces méfaits.

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini, mais il est plus utile de regarder ces deux sites, qui sont aussi des outils remarquables de formation (en anglais : <http://www.plagiarismadvice.org> et en français : <http://responsable.unige.ch/index.php>). Pour agir, certaines universités se sont dotées de politiques contre le plagiat et de ressources pour former leurs membres (<http://www.bioethique.umontreal.ca/wp-content/uploads/2012/09/plagiat-fraude.pdf>), ce qui permet aux enseignants d'informer leurs étudiants avant que ces derniers commettent des erreurs irréparables. Dans tous mes plans de cours remis aux étudiants au début des enseignements, je mets maintenant systématiquement un lien internet vers le site de la politique contre le plagiat de mon université. Ce qui n'a malheureusement

pas suffit à un étudiant qui a plagié un rapport entier de l'OMS dans son travail final remis cet été. Il me semble donc essentiel de mieux informer et de former les étudiants sur cette problématique car c'est de l'intégrité des nouvelles générations d'experts et de chercheurs en promotion de la santé dont nous parlons ici.

La promotion de la santé a toujours souhaité mettre en avant le préventif plutôt que le curatif, *Hygiène* au lieu de *Panacée* (5). Ne serait-ce pas le moment pour les revues scientifiques et les enseignants en promotion de la santé de prévenir le plagiat avant d'être obligé de le guérir et éventuellement, d'appeler la police (6) ?

Remerciements

Merci à Suzanne Jackson, Marie-Claude Lamarre et Bryn Williams-Jones pour leurs commentaires sur une version précédente de ce texte.

References

1. Fang FC, Steen RG, Casadevall A. Misconduct accounts for the majority of retracted scientific publications. PNAS. 2012; published ahead of print October 1, 2012, doi: 10.1073/pnas.1212247109.
2. Maisonneuve H. Le plagiat est la partie émergée de la fraude scientifique. Ann Fr Anesth Reanim. 2012.
3. Wong VSS, Callaham ML. Medical journal editors lacked familiarity with scientific publication issues despite training and regular exposure. J Clin Epidemiol. 2012; 65: 247–252.
4. The PLOS Medicine Editors. Getting closer to a fully correctable and connected research literature. PLoS Med 10(3): e1001408.
5. Renaud M. L'avenir : Hygiène ou Panacée ? In: Evans RG, Stoddart GL, editors. Être ou ne pas être en bonne santé : biologie et déterminants sociaux de la maladie. Montréal: Presses de l'Université de Montréal; 1996, pp. 317–332.
6. Nature.com. Call the cops. 4 décembre 2013. Disponible sur : <http://www.nature.com/news/call-the-cops-1.14288> (accédé 19 décembre 2013).